

DATE DE CONVOCATION
18/08/2025

DATE D’AFFICHAGE
18/08/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
16
VOTANTS
23

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 25 août**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Bruno LECŒUR, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI.

Absents excusés

M. Jean-Louis BOISSÉE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Monique BOBLIN donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET
M. Frédéric LACOUR donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
M. Bertrand VERSTRAETE donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absentes

Mme Naïma ANNOUCHE
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Marie-France MOLLET

Délibération n° 25.08.25/08

Objet / Demande de subvention 2025 / Association « Les P’tits Ronrons »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la réception d’un dossier de demande de subvention, émanant de l’association « Les P’tits Ronrons ».

Il précise que cette association, basée à Saint Germain la Blanche Herbe, intervient depuis plusieurs mois à l’échelle de la commune, afin d’entreprendre le sauvetage de chats errants ainsi que leur stérilisation.

Cette activité, utile à la collectivité, engendre des coûts de gestion pour lesquels la Ville envisage de contribuer à hauteur de 500 €.

La subvention attribuée à cette structure par la Ville serait ainsi figée pour l’exercice 2025, et ne serait pas déterminée par le nombre de stérilisations engagées par l’association, qui demeure aléatoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

APPROUVE le versement d’une subvention de 500 € à l’attention de l’association « Les P’tits Ronrons », au titre de l’exercice budgétaire 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la parfaite exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Marie-France MOLLET



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211403019-20250825-250825-08-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/09/2025